

Réf: Dossier N° 009499

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LEX ASSOCIES »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera 2,lot 3255,ilot 263 12 BP
1914 Abidjan 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 19/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LEX ASSOCIES »

Objet : Le conseil et l'étude ;
L'assistance juridique, fiscale et comptable ;
La formation professionnelle ;
L'audit ;
La fiscalité ;
L'expertise ;
Le placement de travailleurs La comptabilité ;
La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales, industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement,

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera 2,lot 3255,ilot 263 12 BP
1914 Abidjan 12

Gérant : M SEA KEASSON URBAIN (COGÉRANT), M SERY DAKOURY MICHEL CARLOS (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01858 du 11/06/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13090/GTCA/RC/2021 du 11/06/2021

